

Madame, monsieur le conseiller communautaire,

Le Grand Chambéry travaille à la définition d'un schéma directeur d'aménagements touristiques et de loisirs de notre station.

La commune de Les déserts porte à l'intérieur de ce schéma un projet de déviation qui consiste à créer un axe routier sous forme d'une tranchée qui traverse en totalité l'arrivée des pistes de ski alpin de La Féclaz. Les Désertiers ont découvert l'avancement de ce projet au mois de mai dernier grâce à notre information.

Nous ne faisons pas l'amalgame entre ce projet et l'ensemble du schéma directeur en cours d'élaboration au niveau du Grand Chambéry. **Cependant, nous n'acceptons pas l'idée même de ce projet de tranchée.**

Malgré la vive contestation de très nombreux Désertiers, en résidence permanente ou secondaire - plus de 800 pétitionnaires - le maire de Les Déserts semble avoir signé le contrat de maîtrise d'œuvre de cette tranchée.

Nous ne laisserons pas passer l'été en attendant que l'engagement de ce projet devienne irréversible avec la remise du dossier du maître d'œuvre le 1^{er} octobre prochain. Notre action reste pour l'instant une action de sensibilisation et d'information.

Nous comptons sur la sagesse de votre Conseil et de celle du Conseil Départemental pour qu'un projet utile à l'organisation des cheminements et à l'embellissement de La Féclaz puisse se substituer au projet actuel que l'on veut nous imposer. Une proposition alternative existe. Projet à l'échelle de notre station, moins coûteux, plus réaliste, respectueux de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Nous avons été écoutés, nous souhaitons maintenant être entendus et compris.

Jean Pierre LAMOTTE
Pdt du XV Des Déserts

Slobodan MERDOVIC
Pdt du G.A.E.F

Non à la tranchée

La Féclaz en danger